

Le taux de chômage neuchâtelois suit la hausse suisse et romande au mois de janvier

Au mois de janvier 2024, le nombre de demandeurs-euses d'emploi augmente (+132) pour atteindre 4'761 personnes. Une hausse du nombre de chômeurs-euses (+200) est également constatée avec un effectif qui se maintient sous la barre des 3'000 personnes et s'établit à 2'924 personnes.

Le taux de chômage neuchâtelois augmente de 0.2 pt par rapport au mois précédent pour s'établir à 3.3%. Un niveau qui reste en-dessous de celui que l'on a pu constater avant la crise COVID (4.1% en janvier 2020 et 4.2% en janvier 2019). Une augmentation mensuelle de 0.2 pt peut également être observée au niveau national ainsi qu'au niveau de la Suisse romande, avec des taux de chômage s'établissant respectivement à 2.5% et 3.6%.

Concernant les variations mensuelles du nombre de chômeurs-euses dans le canton, des hausses sont constatées pour toutes les classes d'âge. Les jeunes de moins de 25 ans (+26), les personnes âgées de 25 à 49 ans (+124) ainsi que les plus de 50 ans (+50) voient leur effectif augmenter. Ainsi, le taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) augmente de 0.3 pt à 3.8% et le taux de chômage des seniors augmente de 0.2 pt pour s'établir à 2.9%.

En ce qui concerne les secteurs économiques, des hausses du nombre de chômeurs-euses sont constatées dans les secteurs saisonniers de la construction (+30) et de l'hébergement et restauration (+11). L'effectif de chômeurs-euses augmente également au sein de l'horlogerie (+38), des autres activités manufacturières (+24), du commerce de détail (+18) et des activités financières, assurances et immobilières (+12). Aucune baisse significative du nombre de chômeurs-euses n'est à relever au mois de janvier.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

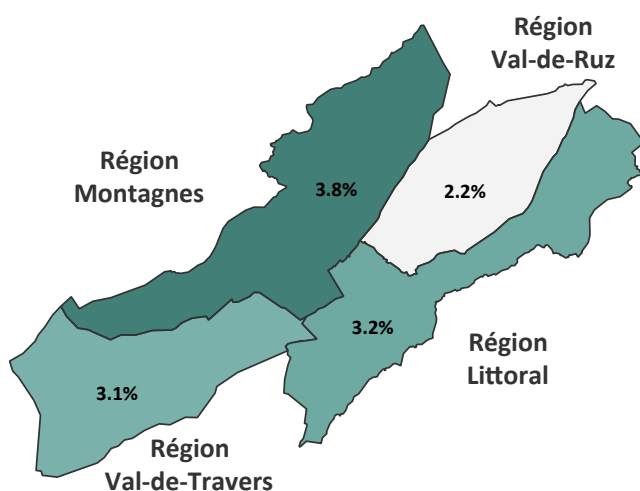
	Janvier 2024	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	3.3%	+0.2	+0.4
Suisse romande ⁷	3.6%	+0.2	+0.3
Suisse	2.5%	+0.2	+0.3

Nombre de chômeurs-euses selon la durée

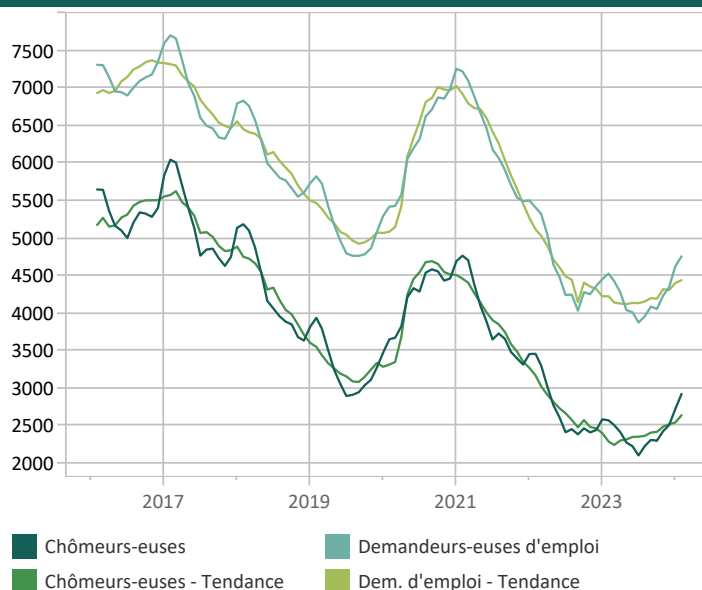
1 921	657	346
-------	-----	-----

1-6 mois 7-12 mois > 1 année

Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

1 709

Places
vacantes⁸

318

Emplois
retrouvés⁹

48

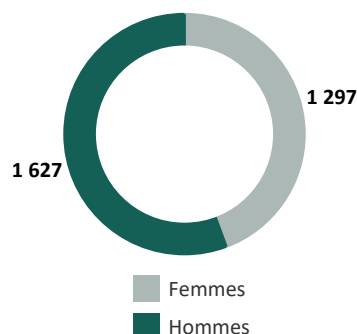
Arrivées en
fin de droit¹⁰

63.3%

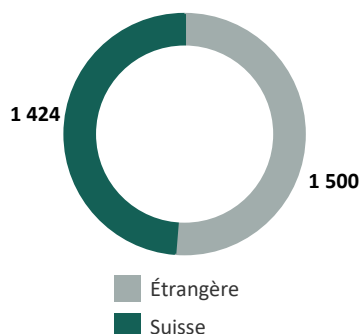
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs-euses

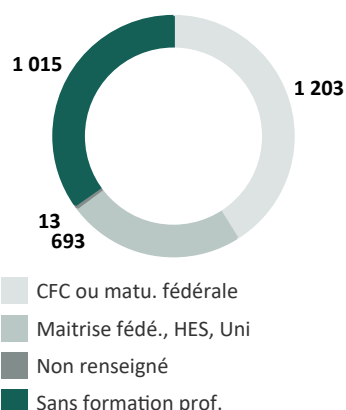
Selon le sexe



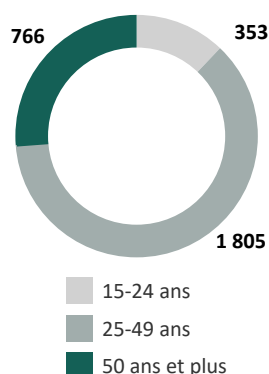
Selon l'origine



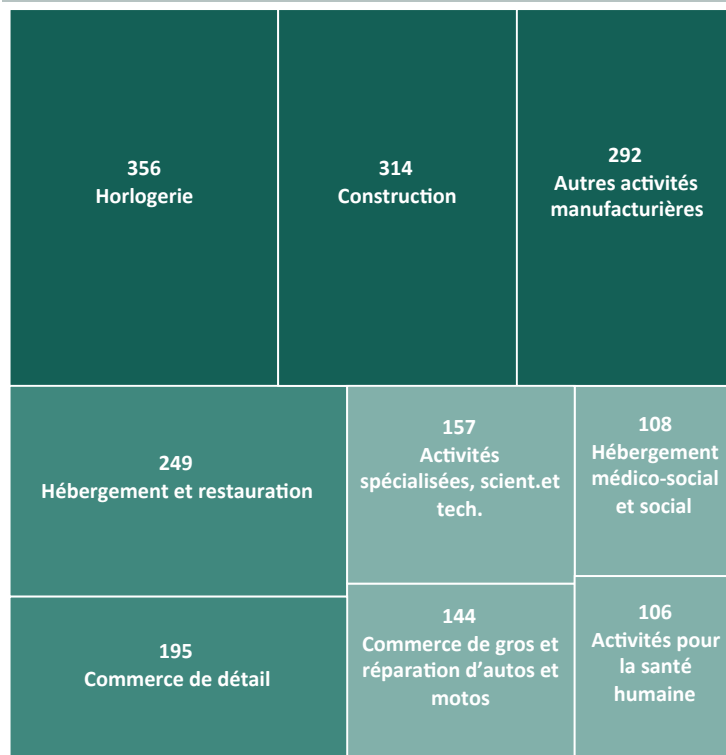
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2018 à 2020
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à pourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.